

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
AURA LIEU LE **SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026**

À partir de 9h30

Salle des loisirs
2 Rue des Sports Melay
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Selon les statuts, nous vous remercions d'adresser :

- ❖ QUESTIONS DIVERSES avant le **9 octobre 2026 minuit**
- ❖ CANDIDATURES DÉLÉGUÉS FFTA (5 maximum, 4 minimum)
Du 19 octobre au 5 novembre 2026 minuit
- ❖ CANDIDATURES AU COMITÉ DIRECTEUR DU CR
Du 19 octobre au 5 novembre 2026 minuit

Vous avez également la possibilité de candidater à la commission régionale disciplinaire des Pays de la Loire de première instance : cette instance manque de représentants au niveau départemental.

Si vous êtes intéressé, François Batard, responsable de la commission, pourra vous présenter son fonctionnement et répondre à vos éventuelles questions à l'adresse suivante : com-discipline@arc-paysdelaloire.fr

Les questions diverses et les candidatures sont à adresser à s-general@arc-paysdelaloire.fr